Treize cardinaux ont écrit au pape, Sandro Magister

Publié le 12 octobre 2015
9 minutes

Note de la rédaction de La Porte Latine :
il est bien entendu que les commentaires repris dans la presse extérieure à la FSSPX
ne sont en aucun cas une quelconque adhésion à ce qui y est écrit par ailleurs.

Informations, analyses, documents relatifs à l'Eglise catholique, par Sandro Magister, Rome
www.chiesa.espressonline.it

ROME, le 12 octobre 2015 – Lundi 5 octobre, au début des travaux du synode consacré à la famille, ***le cardinal George Pell*** *a remis au pape François une lettre, portant sa signature et celle de douze autres cardinaux, tous présents dans cette même salle des séances du synode. Mais François a* ***repoussé en bloc leurs demandes****. Et, entre temps, la « Relatio finalis » a disparu du programme du synode.*
Les treize signataires occupent des postes de première importance dans la hiérarchie de l'Église. Parmi eux il y a, par ordre alphabétique :
- ***Carlo Caffarra****, archevêque de Bologne, Italie, théologien, qui a été le premier président de l'Institut pontifical Jean-Paul II d'études sur le mariage et la famille ;*
– ***Thomas C. Collins****, archevêque de Toronto, Canada ;*
– ***Timothy M. Dolan****, archevêque de New-York, États-Unis ;*
– ***Willem J. Eijk****, archevêque d'Utrecht, Pays-Bas ;*
– ***Gerhard L. Müller,*** *ancien évêque de Ratisbonne, Allemagne, préfet depuis 2012 de la congrégation pour la doctrine de la foi ;*
– ***Wilfrid Fox Napier****, archevêque de Durban, Afrique du Sud, président délégué du synode actuellement en cours, comme il l'avait déjà été de la session précédente, celle du mois d'octobre 2014 ;*
– ***George Pell****, archevêque émérite de Sydney, Australie, préfet depuis 2014 du secrétariat pour l'économie, en poste au Vatican ;*
– ***Robert Sarah****, ancien archevêque de Conakry, Guinée, préfet depuis 2014 de la congrégation pour le culte divin et la discipline des sa- Angelo Scola, archevêque de Milan, Italie ;*
– ***Jorge L. Urosa Savino****, archevêque de Caracas, Venezuela.*
Dans cette lettre, concise et très claire, les treize cardinaux soumettaient à l'attention du pape les sérieuses « préoccupations » que leur inspiraient, ainsi qu'à d'autres pères synodaux, les procédures du synode, qui leur paraissent « conçues pour faciliter l'obtention de résultats prédéterminés à propos de questions importantes et controversées », et l" »Instrumentum laboris », considéré comme inadapté en tant que « texte guide et base d'un document final ».

Voici la lettre

« Très Saint Père,
En ce début du Synode consacré à la famille et avec le désir de le voir servir fructueusement l'Église et Votre ministère, nous vous demandons respectueusement de prendre en considération une série de préoccupations que nous avons recueillies auprès d'autres pères synodaux et que nous

partageons.
Le document préparatoire du synode, l" »Instrumentum laboris », contient certes des éléments admirables, mais il comporte également des parties qui gagneraient à faire l'objet d'une réflexion approfondie et à être retravaillées. Les nouvelles procédures qui guident le synode semblent assurer à ce document une influence excessive sur les délibérations du synode et sur le document synodal final. Tel qu'il est, et compte tenu des préoccupations dont de nombreux pères nous ont fait part à propos de celles de ses parties qui sont problématiques, l'« Instrumentum » ne peut pas être utilisé convenablement comme texte guide ou comme base d'un document final.
Les nouvelles procédures synodales vont être perçues, dans certains milieux, comme manquant d'ouverture et d'authentique collégialité. Dans le passé, le processus consistant à présenter des propositions sur lesquelles les pères synodaux votaient permettait d'évaluer l'état d'esprit de ceux-ci, ce qui était précieux. L'absence des propositions ainsi que celle des discussions et votes correspondants semble décourager un débat ouvert et confiner la discussion aux petits groupes ; c'est pourquoi il nous paraît urgent de rétablir l'élaboration de propositions à soumettre au vote du synode tout entier. Le vote sur un document final arrive trop tard dans le processus pour permettre un examen complet et une sérieuse mise au point du texte.
De plus, le manque de participation des pères synodaux à la composition de la commission de rédaction a créé un malaise considérable. Ses membres ont été nommés, pas élus, sans consultation. De même, tous ceux qui rédigent quelque projet de texte que ce soit au niveau des petits groupes devraient être élus et non pas nommés.
Ces faits ont, à leur tour, fait naître la crainte que les nouvelles procédures ne soient pas fidèles à l'esprit traditionnel et à l'objectif d'un synode. On ne comprend pas très bien pourquoi ces changements de procédures sont nécessaires. Un certain nombre de pères pense que la nouvelle procédure semble conçue pour faciliter l'obtention de résultats prédéterminés à propos de questions importantes et controversées.
Dernier point et peut-être le plus urgent, plusieurs pères se sont dits préoccupés de ce qu'un synode ayant pour but de traiter une question pastorale d'une extrême importance – le renforcement de la dignité du mariage et de la famille – puisse en arriver à être dominé par le problème théologique et doctrinal de l'accès des personnes divorcées et remariées civilement à la communion. Si c'est le cas, cela va inévitablement soulever des questions encore plus fondamentales à propos de la manière dont l'Église, allant de l'avant, devrait interpréter et appliquer la Parole de Dieu, ses doctrines et ses disciplines, aux changements qui interviennent dans la culture. L'effondrement des Églises protestantes libérales à l'époque moderne, accéléré par le fait qu'elles ont abandonné des éléments-clés de la foi et de la pratique chrétiennes au nom de l'adaptation pastorale, est une incitation à être très prudents dans nos discussions synodales.
Très Saint Père, nous vous offrons ces pensées dans un esprit de fidélité et nous vous remercions de les prendre en considération.
Fidèlement vôtres en Jésus-Christ. »

La réaction du Pape

Dans l'après-midi de ce même lundi 5 octobre, pendant la première discussion en assemblée, le cardinal Pell et d'autres pères synodaux ont repris certaines des questions abordées dans la lettre, sans la citer.
Le pape François était présent et il a écouté. Et le lendemain matin, mardi 6 octobre, **il a pris la parole**.
Le texte de cette intervention hors programme n'a pas été rendu public, mais seulement résumé, oralement par **le père Federico Lombardi** et sous forme écrite par « *L'Osservatore Romano* ». De la manière suivante :

> *« Le souverain pontife a voulu réaffirmer que le synode actuel est en continuité avec celui qui*

> *a été célébré l'année dernière. En ce qui concerne l'"Instrumentum laboris", François a souligné qu'il résulte de la "Relatio synodi" complétée par les contributions qui sont arrivées ultérieurement, qu'il a été approuvé par le conseil post-synodal – qui s'était réuni en présence du souverain pontife – et qu'il constitue la base pour continuer le débat et les discussions dans les jours qui viennent. Dans ce contexte, les contributions des divers groupes linguistiques prennent une importance essentielle. Le pape a également rappelé que les trois documents officiels du synode de l'an dernier sont ses deux discours, celui du début et celui de la fin, et la "Relatio synodi". Le souverain pontife a souligné que la doctrine catholique en ce qui concerne le mariage n'a pas été touchée et il a ensuite lancé une mise en garde contre le danger de donner l'impression que le seul problème du synode est celui de la communion des divorcés, en invitant ses auditeurs à ne pas réduire les horizons du synode ».À ce compte-rendu de « L'Osservatore Romano » le père Lombardi a ajouté que « les décisions en matière de méthode ont également été partagées et approuvées par le pape et par conséquent elles ne peuvent pas être remises en discussion ».*

Il découle de tout cela que **François a rejeté en bloc les demandes formulées dans la lettre**, sauf la recommandation marginale de ne pas réduire la discussion à la seule « communion des divorcés ».

Et il les a repoussées non sans une touche polémique, comme l'a fait savoir ultérieurement – dans un tweet qui n'a pas été démenti – **Antonio Spadaro**, le directeur de la revue « *La Civiltà Cattolica* », qui était, lui aussi, présent dans la salle des séances, selon lequel le pape aurait dit aux pères de « ne pas céder à l'herméneutique de conspiration, qui est faible au point de vue sociologique et qui n'apporte pas d'aide au point de vue spirituel ».

Tout cela s'est passé au début du synode. Mais, vers la fin de la première semaine de travaux, d'autres événements se sont produits. Qui vont de nouveau en sens inverse des souhaits formulés dans la lettre des treize cardinaux.

Vendredi 9 octobre, en conférence de presse, **le cardinal Luis Antonio G. Tagle**, archevêque de Manille et président délégué du synode, a déclaré à l'improviste que, en ce qui concerne le rapport final, « nous attendons la décision du pape ».

Et le lendemain, le père Lombardi a précisé que « nous n'avons pas encore de certitude quant à la manière dont se déroulera la conclusion du synode, c'est-à-dire que nous ne savons pas s'il y aura un document final. Nous allons voir si le pape va apporter des indications précises ».

Incroyable mais vrai. Alors que le synode était en pleine activité, voilà qu'a été mise au conditionnel, de manière imprévue, l'existence même de cette « Relatio finalis » qui figurait dans les programmes comme le point d'arrivée vers lequel étaient orientés tous les travaux synodaux.

Sources : www.chiesa/Traduction française par **Charles de Pechpeyrou**, Paris, France